FOOT Vienne hebdo

N° 448 – vendredi 25 octobre 2019

District de la Vienne
Siège social :
1 rue François Prat -86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : http://foot86.fff.fr
Email : district@foot86.fff.fr

Horaires d'ouverture des Bureaux :

Lundi : 9h30-12h30 / 13h30–17h30
Mardi : Fermé* / 13h30–17h30
Mercredi : Fermé* / 13h30–17h30
Jeudi : Fermé* / 13h30–17h30
Vendredi : Fermé* / 13h30–17h30
(*Fermé : accueil physique et téléphonique)

AGENDA DE LA SEMAINE

Samedi 26 octobre
Formation Administrative – Arbitres stagiaires
AG Amicale des Educateurs

Samedi 26 et Dimanche 27 octobre
Coupe de France
Coupe Nouvelle-Aquitaine
Coupe Louis David
Challenge des Réserves
Coupe Jolliet Rousseau
Challenge Marcel Renaudie
Coupe de France Féminine
Féminines à 11 R2 - D1 – D2

Lundi 28 octobre
Réunion du secteur 3 à Châtellerault

Mardi 29 octobre
Commission de Promotion de l'Arbitrage

Mercredi 30 octobre
Commission Sportive

Jeudi 31 octobre
Commission de Discipline
Commission des Jeunes

Vendredi 1er novembre
Férié – Fermeture du District

Sommaire

Partenaire ..... p. 2
Avis aux clubs ..... p. 3
Avis aux arbitres ..... p. 9
Avis aux Educateurs ..... p. 10
Commission Sportive ..... p. 12
Commission Arbitrage ..... p. 19
Commission Jeunes ..... p. 20
Informations diverses ..... p. 26

Partenaire de la semaine

BATISport®
Contractant général sports loisirs
Tél: 05 49 20 10 11 - Fax: 05 49 20 11 12
batisport@wanadoo.fr - www.batisport.fr

Réunions de secteurs

SECTEUR 9 – Vendredi 25 Octobre à 19h00 à JAUNAY-CLAN (86130)

SECTEUR 3 – Lundi 28 Octobre à 19h00 à CHÂTELLERAULT (86100)

Opération de crowdfunding national lancé par le Crédit Agricole

DE LA TOURAINE ET DU POITOU

CROWDFUNDING

Le Crédit Agricole lance une opération de crowdfunding au niveau national, à destination des associations sportives :
https://ca-sport.tudigo.co/

En partenariat avec Tudigo, un spécialiste du crowdfunding local, **une plateforme de financement participatif est ouverte jusqu'au 15 décembre**.

Plus d'informations dans « Avis aux Clubs »

CONSTRUCTIONS MODULAIRES INDUSTRIALISÉES

Un autre Moyen de construire

Respect des délais
Respect des budgets

Quali sport

Intégration & Adaptation

- Tribunes
- Vestiaires
- Club House
- Boulodromes,Batiments divers sportifs
- Couverture de terrains multisports
- Gradins intérieurs-extérieurs

BATISport®
Contractant général sports loisirs

Tél: 05 49 20 10 11 - Fax: 05 49 20 11 12
batisport@wanadoo.fr - www.batisport.fr

AVIS AUX CLUBS

Opération de crowdfunding lancé par le Crédit Agricole

Le Crédit Agricole lance une opération de crowdfunding au niveau national, à destination des associations sportives :

https://ca-sport.tudigo.co/

En partenariat avec Tudigo, un spécialiste du crowdfunding local, **une plateforme de financement participatif est ouverte jusqu'au 15 décembre**. Sur cette plateforme, chaque association/club pourra poster un projet correspondant aux 3 thématiques suivantes et essayer d'obtenir des fonds :

- Achat de matériels sportifs et/ou infrastructures ;
- Action portant sur la citoyenneté, l'égalité des chances et la formation ;
- Organisation de manifestations collectives, tournois ou animations.

Quel intérêt pour les clubs ?

➔ Taux de succès plus élevé que sur une plateforme de crowdfunding classique grâce à la médiatisation apportée par le Crédit Agricole ;

➔ Les frais de commission de la plateforme (8%) sont intégralement pris en charge par le Crédit Agricole ;

➔ Possibilité de voir leur projet abondé de 20% par le Crédit Agricole s'il est retenu en tant que coup de cœur ;

➔ Inscription en 2 minutes sur la plateforme avant d'être recontacté par un coach qui aidera le porteur de projet à préparer au mieux sa campagne de crowdfunding.

Rappel des bonnes pratiques – Feuille de Match Informatisée (FMI)

- Du mardi au vendredi : La préparation des équipes doit être réalisée via **l'interface web** (*https://fmi.fff.fr*) **UNIQUEMENT**, par le club recevant **et** le visiteur

- Le samedi matin pour les rencontres du samedi après-midi et/ou le dimanche matin pour les rencontres du dimanche après-midi, 3 heures minimum ou plus avant le début de la rencontre, le club recevant se connecte à l'application **FMI avec sa tablette** et effectue une synchronisation qui va permettre de récupérer les compositions d'équipes de son club et celle de son adversaire.

- Lors de l'avant match, si vous n'avez pas réussi à récupérer votre préparation sur la tablette, il est inutile d'en préparer une autre et de la synchroniser.

En effet, les récupérations de préparation peuvent prendre jusque 3 heures. Merci d'ajuster ou de composer votre équipe directement dans la feuille de match, juste avant la validation de chaque équipe.

Attention, vous devez prendre en compte que toute préparation d'équipe effectuée sur *https://fmi.fff.fr* par le web sera redescendue sur la tablette entre 2 et 3 heures après.
Par contre, toute préparation d'équipe effectuée sur tablette, après avoir cliqué sur le bouton **TRANSMETTRE**, sera visible en temps réel sur le web (*https://fmi.fff.fr*).

N'hésitez pas à consulter les documents (guide utilisateur, frise chronologique et triptyque) pour vous aider et qui sont disponibles à partir du lien *https://fmi.fff.fr/assistance*, rubrique 1 - documentations.

Organigramme général Club

Pour vous aider dans l'organisation de votre association, et afin d'être en corrélation avec le LABEL JEUNES Fédéral, le LABEL E.F.F Fédéral et le LABEL SENIORS L.F.N.A, il a été décidé de vous proposer un outil fonctionnel (qui remplace l'ancienne « fiche d'encadrement »).

Merci de compléter l'ensemble des organigrammes qui vous a été adressé sur Zimbra et de les retourner par mail au District de la Vienne de Football (district@foot86.fff.fr) **AVANT le Vendredi 15 Novembre 2019.**

Réunions de secteurs – Saison 2019/2020

Pour mieux répondre aux sollicitations des clubs, le District de la Vienne de Football va organiser prochainement les réunions de secteur qui se termineront le Lundi 28 Octobre 2019. Vous trouverez ci-dessous les dates de chaque réunion. Pensez à réserver votre soirée !

Dates des réunions par secteur – Début des réunions 19h00

Secteur 3 – **Lundi 28 Octobre 2019 à Châtellerault** – *Salle de la Gornière, 15 rue de la Gornière* **86100 CHATELLERAULT**

Secteur 9 – Vendredi 25 Octobre 2019 à Jaunay-Clan – *Salle à droite de l'entrée du complexe sportif Avenue Gérard Girault* **86130 JAUNAY CLAN**

Un mail de convocation aux clubs concernés sera adressé en amont de chaque réunion de secteur.

Accompagnateurs d'arbitres

Vous êtes dirigeant, éducateur,… et vous souhaitez accompagner des nouveaux arbitres sur leurs premiers matchs, n'hésitez pas à transmettre un mail au District (district@foot86.fff.fr).

Devenir Arbitre en 2019/2020

Tu as au moins 13 ans ? Tu aimes le football ? Alors l'arbitrage est peut-être fait pour toi.

Tout au long de la saison, la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine organise des formations pratiques et théoriques qui te permettront de devenir arbitre officiel ! En quelques jours, nos formateurs certifiés des districts t'apprendront les bases de la fonction d'arbitre de Football.

Vous trouverez le calendrier des Formations Initiales Arbitres par Mois dans « Informations diverses » du présent journal.

Liste des formations d'arbitre pour la saison 2019/2020 :

- FIA Mineurs Tartas – 31.10 au 02.11.2019
- FIA Bugeat – 01 au 03.11.2019
- FIA Puymoyen – 08 au 10.11.2019
- FIA Guéret – 09 au 11.11.2019
- FIA Le Haillan – 15 au 17.11.2019
- FIA Pau – 22 au 24.11.2019
- **FIA Poitiers – 29.11 au 01.12.2019**
- FIA Bugeat – 06 au 08.12.2019
- FIA Le Haillan – 13 au 15.12.2019
- FIA Tartas – 13 au 15.12.2019
- FIA Le Temple – 27 au 29.12.2019
- FIA Mineurs Le Haillan – 02 au 04.01.2020
- **FIA Poitiers – 03 au 05.01.2020**
- FIA Limoges – 10 au 12.01.2020
- FIA Puymoyen – 10 au 12.01.2020
- FIA Marsac – 17 au 19.01.2020
- FIA Le Haillan – 24 au 26.01.2020
- FIA Tartas – 24 au 26.01.2020

Plateaux U7/U9 – dates, lieux et répartition des clubs

Plateau n°1 – Samedi 9 novembre 2019

Organisation des plateaux
Catégorie U7 - U9

Vienne
Plateau n°1 : SAMEDI 9 NOVEMBRE 2019

SITE	U.S. SAMMARCOLLES
1	STADE MUNICIPAL
A	14H30

F.C. LOUDUN
U.S. MIREBEAU
U.S. LES TROIS MOUTIERS
U.S. SAMMARCOLLES
U.S. NORD VIENNE
F.C. A.S.M.

SITE	U.S. DE L'ENVIGNE
2	SCORBE
A	10H

C.S. DISSAY
ENT.S. BEAUMONT ST CYR
UNION CERNAY ST GENEST
U.S. DE L'ENVIGNE

SITE	C.A. NEUVILLE
3	STADE MUNICIPAL
A	10H

C.A. NEUVILLE
U.S. JAUNAY CLAN
ET. S. LA PALLU

SITE	U.S.AM. BONNEUIL MATOURS
4	STADE MUNICIPAL
A	10H

U.S.AM. BONNEUIL MATOURS
G.J. VAL DE GARTEMPE ET CREUSE
C.S. NAINTRE
S.O. CHATELLERAULT
AVAILLES CHATEL

SITE	GJ AVENIR 86
5	ANTRAN
A	10H

GJ AVENIR 86
SENILLE - ST SAUVEUR
U. S. THURE BESSE
U.S. ANTOIGNE
U.S. VICQ S/GARTEMPE

SITE	F.C. FONTAINE LE COMTE
6	STADE MUNICIPAL
A	10H

F.C. FONTAINE LE COMTE
G.J. VAL DE VONNE
U.S. CISSE
ENT.S. VENDELOGNE
A.S. QUINCAY

SITE	LA PACIFIQUE LATILLE
7	STADE MUNICIPAL
A	10H

LA PACIFIQUE LATILLE
U.S. VOUILLE
A.S. CHAMPIGNY LE ROCHEREAU
ET.S. VOUNEUIL S/BIARD

SITE	U.S. AVANTON
8	STADE MUNICIPAL
A	10H

U.S. AVANTON
U.S. MIGNE AUXANCES
ESP.S. ST BENOIT
G.J. CAP OUEST FOOTBALL

SITE	FOOTBALL CLUB SMARVES ITEUIL
9	STADE MUNICIPAL
A	10H

F SMARVES ITEUIL
LA LIGUGEENNE
3 CITES POITIERS
CEP POITIERS 1892

SITE	STADE POITEVIN F. C.
10	MICHEL AMAND
A	10H

STADE POITEVIN F. C.
CHASSENEUIL ST GEORGES
A.S. DE ST ELOI POITIERS
F.C. MONTAMISE
E.S. BUXEROLLES
ASAC POITIERS
A.S. SEVRES ANXAUMONT

SITE	E.S. NOUAILLE
11	STADE MUNICIPAL
A	VENDREDI 18H30

E.S. NOUAILLE
AM.S. MIGNALOUX BEAUVOIR
J.S. NIEUIL L'ESPOIR
F.C. FLEURE
U.S. LES ROCHES LA VILLEDIEU

SITE	A.S. ST SAVIOL
12	ANDRE NAFFRECHOUX
A	14H30

GJ FOOT SUD 86
SUD VIENNE R° DE COUHE
U.S. VIVONNE F.
ENT. ST MAURICE GENCAY

SITE	U.ET.S. MONTMORILLON
13	JEAN RANGER
A	14H30

U.ET.S. MONTMORILLON
U.S. CHAUVIGNY
C.A. ST SAVIN ST GERMAIN
AM.S. POUILLE TERCE
A.J. SAULGE
A.S. DE VALDIVIENNE
GJ DES 3 VALLEES 86
F. C. USSON / L'ISLE JOURDAIN

Plateau n°2 – Samedi 16 novembre 2019

Organisation des plateaux — **Vienne**
Catégorie U7 - U9 — **Plateau n°2 : SAMEDI 16 NOVEMBRE 2019**

SITE	LES 3 MOUTIERS
1	STADE MUNICIPAL
A	14H30

U.S. LES TROIS MOUTIERS
U.S. NORD VIENNE
U.S. SAMMARCOLLES
F.C. LOUDUN
F.C. A.S.M.
U.S. MIREBEAU

SITE	CERNAY ST GENEST
2	STADE MUNICIPAL
A	10H

CERNAY ST GENEST
U.S. DE L'ENVIGNE
ET. S. LA PALLU
BEAUMONT ST CYR

SITE	C.S. DISSAY
3	STADE KARAGUITCHEV
A	10H

C.S. DISSAY
C.A. NEUVILLE
U.S. JAUNAY CLAN

SITE	AVAILLES EN CHATELL.
4	STADE MUNICIPAL
A	10H

AVAILLES EN CHATELL
GJ VAL GARTEMPE CREUSE
S.O. CHATELLERAULT
SENILLE - ST SAUVEUR
U.S. VICQ S/GARTEMPE

SITE	C.S. NAINTRE
5	Stade René Andrault
A	10H

C.S. NAINTRE
GJ AVENIR 86
U. S. THURE BESSE
U.S. ANTOIGNE
BONNEUIL MATOURS

SITE	CHAMPIGNY LE ROCHERE
6	Stade Guy Delhumeau
A	10H

CHAMPIGNY LE ROCHERE
G.J. VAL DE VONNE
ET.S. VOUNEUIL S/BIARD
LA PACIFIQUE LATILLE
U.S. VOUILLE
ENT.S. VENDELOGNE

SITE	U.S. BERUGES
7	STADE MUNICIPAL
A	10H

A.S. QUINCAY
U.S. CISSE
F.C. FONTAINE LE COMTE

SITE	U.S. MIGNE AUXANCES
8	JARASSON
A	10H

U.S. MIGNE AUXANCES
FC SMARVES ITEUIL
ENT.S. 3 CITES POITIERS

SITE	LA LIGUGEENNE
9	LA GRENOUILLERE
A	VENDREDI 18H30

LA LIGUGEENNE
U.S. AVANTON
ESP.S. ST BENOIT
G.J. CAP OUEST FOOTBALL
CEP POITIERS 1892

SITE	CHASSENEUIL ST GEO
10	Stade des écluzelles
A	10H

CHASSENEUIL ST GEOR
ST ELOI POITIERS
STADE POITEVIN F. C.
E.S. BUXEROLLES

SITE	A.S. SEVRES ANXAUMONT
11	STADE MUNICIPAL
A	10H

A.S. SEVRES ANXAUMONT
F.C. MONTAMISE
ASAC POITIERS

SITE	ENT. ST MAURICE GENCAY
12	STADE GRATEPOT GENCAY
A	10H

ENT. ST MAURICE GENCAY
MIGNALOUX BEAUVOIR
E.S. NOUAILLE
SUD VIENNE R° DE COUHE
F.C. FLEURE
J.S. NIEUIL L'ESPOIR
U.S. VIVONNE F.
LES ROCHES LA VILLEDIEU

SITE	AM.S. POUILLE TERCE
13	TERCE
A	14H30

AM.S. POUILLE TERCE
A.S. DE VALDIVIENNE
GJ DES 3 VALLEES 86
A.AM.S. ST JULIEN L'ARS

SITE	C.A. ST SAVIN ST GERMAIN
14	Stade François PRAT
A	14H30

C.A. ST SAVIN ST GERMAIN
U.ET.S. MONTMORILLON
A.J. SAULGE
F. C. USSON L'ISLE
U.S. CHAUVIGNY

Plateau n°3 – Samedi 23 novembre 2019

Organisation des plateaux Catégorie U7 - U9	Vienne Plateau n°3 :	SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019

SITE	F.C. LOUDUN
1	STADE MUNICIPAL
A	10H

F.C. LOUDUN
U.S. NORD VIENNE
U.S. LES 3 MOUTIERS
U.S. SAMMARCOLLES
F.C. A.S.M.
U.S. MIREBEAU

SITE	ENT.S. BEAUMONT ST CYR
2	STADE MUNICIPAL
A	10H

ENT.S. BEAUMONT ST CYR
U.S. JAUNAY CLAN
C.A. NEUVILLE

SITE	ET. S. LA PALLU
3	VENDEUVRE
A	10H

ET. S. LA PALLU
C.S. DISSAY
UNION CERNAY ST GENEST
U.S. DE L'ENVIGNE

SITE	U.S. VICQ S/GARTEMPE
4	STADE MUNICIPAL
A	10H

U.S. VICQ S/GARTEMPE
BONNEUIL MATOURS
AVAILLES CHATEL
GJ GARTEMPE CREUSE
U.S. ANTOIGNE
SENILLE ST SAUVEUR

SITE	U. S. THURE BESSE
5	THURE
A	10H

U. S. THURE BESSE
GJ AVENIR 86
S.O. CHATELLERAULT
C.S. NAINTRE

SITE	A.S. QUINCAY
6	QUINCAY
A	10H

A.S. QUINCAY
LA PACIFIQUE LATILLE
U.S. VOUILLE
ET.S. VOUNEUIL S/BIARD
F.C. FONTAINE LE COMTE

SITE	U.S. CISSE
7	STADE MUNICIPAL
A	10H

U.S. CISSE
G.J. VAL DE VONNE
CHAMPIGNY LE ROCH
ENT.S. VENDELOGNE

SITE	CEP POITIERS
8	PATRONAGE
A	10H

CEP POITIERS 1892
FC SMARVES ITEUIL
U.S. MIGNE AUXANCES
LA LIGUGEENNE
U.S. AVANTON
ESP.S. ST BENOIT
G.J. CAP OUEST FOOTBALL
3 CITES POITIERS

SITE	E.S. BUXEROLLES
9	ANDRE MESSY
A	10H

E.S. BUXEROLLES
CHASSENEUIL ST GEOR
STADE POITEVIN F. C.
A.S. DE ST ELOI POITIERS

SITE	F.C. MONTAMISE
10	STADE MUNICIPAL
A	10H

F.C. MONTAMISE
A.S. SEVRES ANXAUMONT
ASAC POITIERS

SITE	U.ET.S. MONTMORILLON
13	LEIGNES S/ FONTAINE
A	14H30

SITE	GJ FOOT SUD 86
11	CHARROUX
A	10H

GJ FOOT SUD 86
ENT. ST MAURICE GENCAY
SUD VIENNE R° DE COUHE
U.S. VIVONNE F.

SITE	J.S. NIEUIL L'ESPOIR
12	STADE MUNICIPAL
A	10H

J.S. NIEUIL L'ESPOIR
MIGNALOUX BEAUVOIR
E.S. NOUAILLE
F.C. FLEURE
LES ROCHES LA VILLEDIEU

U.ET.S. MONTMORILLON
A.AM.S. ST JULIEN L'ARS
U.S. CHAUVIGNY
AM.S. POUILLE TERCE
A.S. DE VALDIVIENNE
C.A. ST SAVIN ST GERMAIN
GJ DES 3 VALLEES 86
A.J. SAULGE
F. C. USSON L'ISLE

Plateau n°4 – Samedi 30 novembre 2019

Organisation des plateaux — **Vienne**
Catégorie U7 - U9 — **Plateau n°4 :** — **SAMEDI 30 NOVEMBRE 2019**

SITE	ASM
1	ST JEAN DE SAUVES
A	14H30

F.C. A.S.M.
U.S. NORD VIENNE
U.S. LES 3 MOUTIERS
U.S. SAMMARCOLLES
F.C. LOUDUN
U.S. MIREBEAU

SITE	U.S. JAUNAY CLAN
2	STADE MUNICIPAL
A	10H

U.S. JAUNAY CLAN
UNION CERNAY ST GENEST
U.S. DE L'ENVIGNE
C.A. NEUVILLE
ENT.S. BEAUMONT ST CYR
ET. S. LA PALLU
C.S. DISSAY

SITE	SENILLE ST SAUVEUR
3	SENILLE
A	10H

SENILLE ST SAUVEUR
U. S. THURE BESSE
GJ AVENIR 86
U.S. ANTOIGNE
AVAILLES CHATEL

SITE	S.O. CHATELLERAULT
4	MONTEE ROUGE
A	10H

S.O. CHATELLERAULT
G.J. GARTEMPE CREUSE
C.S. NAINTRE
U.S. VICQ S/GARTEMPE
. BONNEUIL MATOURS

SITE	BOIVRE SPORTING
5	BENASSAY
A	10H

LA PACIFIQUE LATILLE
CHAMPIGNY LE ROCHER
ENT.S. VENDELOGNE
U.S. VOUILLE
U.S. CISSE

SITE	ET.S. VOUNEUIL S/BIARD
6	ARCHES
A	10H

ET.S. VOUNEUIL S/BIARD
A.S. QUINCAY
F.C. FONTAINE LE COMTE
G.J. VAL DE VONNE

SITE	ESP.S. ST BENOIT
7	LA VARENNE
A	10H

ESP.S. ST BENOIT
SMARVES ITEUIL
U.S. MIGNE AUXANCES
LA LIGUGEENNE

SITE	G.J. CAP OUEST
8	ST NICOLAS
A	10H

G.J. CAP OUEST FOOTBALL
U.S. AVANTON
CEP POITIERS 1892
3 CITES POITIERS

SITE	ASAC POITIERS
9	MICHEL AMAND
A	10H

ASAC POITIERS
E.S. BUXEROLLES
STADE POITEVIN F. C.

SITE	A.S. DE ST ELOI POITIERS
10	STADE MUNICIPAL
A	10H

A.S. DE ST ELOI POITIERS
A.S. SEVRES ANXAUMONT
CHASSENEUIL ST GEORGES
F.C. MONTAMISE

SITE	MIGNALOUX BEAUVOIR
11	STADE MUNICIPAL
A	10H

MIGNALOUX BEAUVOIR
J.S. NIEUIL L'ESPOIR
U.S. VIVONNE F.
LES ROCHES LA VILLEDIEU

SITE	SUD VIENNE REG° DE COUHE
12	STADE MUNICIPAL
A	10H

SUD VIENNE REG° DE COUHE
E.S. NOUAILLE
F.C. FLEURE
ENT. ST MAURICE GENCAY

SITE	GJ VVM - C
13	CHAUVIGNY - GUIRAUDIERES
A	14H30

U.S. CHAUVIGNY
A.AM.S. ST JULIEN L'ARS
AM.S. POUILLE TERCE
C.A. ST SAVIN ST GERMAIN
U.ET.S. MONTMORILLON

SITE	USSON / ISLE J
14	STADE MUNICIPAL
A	14H30

USSON / ISLE J
A.J. SAULGE
GJ 3 VALLEES 86
A.S. DE VALDIVIENNE

Pour toute remarque (impossibilité d'organiser le plateau à la date indiquée, … etc.), merci de revenir rapidement vers le District de la Vienne par mail à *district@foot86.fff.fr*

AVIS AUX ARBITRES

NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI (à partir de 17h30) jusqu'au DIMANCHE MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations d'astreinte **à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au DIMANCHE MIDI**, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

06.43.06.88.53

En cas d'empêchement, à compter du samedi midi, il est demandé aux arbitres de contacter également le club recevant.
Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres d'adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification concernant une désignation. Sinon, votre demande ne sera pas actée et prise en considération comme excuse (dans le cas d'une indisponibilité).

AVIS AUX EDUCATEURS

Formations de Cadres 2019/2020

Vous trouverez dans « Informations diverses » du présent journal, le calendrier des formations d'éducateurs pour la saison 2019/2020.
Il vous suffit désormais de vous inscrire en ligne en cliquant sur le lien : https://lfna.fff.fr/inscriptions-formations/
Pour toutes informations complémentaires, une seule adresse : ir2f@lfna.fff.fr
Bon début de saison à tous et à très bientôt sur les formations du 86 !

Organigramme Général Club

Pour vous aider dans l'organisation de votre association, et afin d'être en corrélation avec le LABEL JEUNES Fédéral, le LABEL E.F.F Fédéral et le LABEL SENIORS L.F.N.A, il a été décidé de vous proposer un outil fonctionnel (qui remplace l'ancienne « fiche d'encadrement »).

Merci de compléter l'ensemble des organigrammes qui vous a été adressé sur Zimbra et de les retourner par mail au District de la Vienne de Football (district@foot86.fff.fr) **AVANT le Vendredi 15 Novembre 2019.**

Bulletin d'adhésion de l'AEF 86

Le bulletin d'adhésion à l'Amicale des Educateurs de Football de la Vienne est disponible sur le site internet, onglet « Technique » → rubrique Amicale des Educateurs de Football.

Assemblée Générale de l'AEF 86 – Samedi 26 octobre

AMICALE DES EDUCATEURS DE FOOTBALL

DE LA VIENNE 86

«Vivre et Transmettre sa passion»

Cher(e) Collègue,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine

ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE DES EDUCATEURS DE FOOTBALL DE LA VIENNE

Qui se tiendra le samedi matin 26 octobre 2019 à partir de 9 h

Au District de Football de la Vienne – 1, rue François PRAT - 86000 POITIERS

Programme prévisionnel :

- *9 h : Accueil*
- *9 h 30 : Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire*

Allocution du président Serge GROLEAU

Rapport Moral – Rapport Financier

Intervenants :

Gilles BOUARD : Directeur Technique Régional de la Ligue Nouvelle Aquitaine

Questions Diverses

Remise du Challenge AEF 86 :

Les Nominés *: Quincay, U.S. Antoigné, G.J. Vienne et Moulière, Poitiers F.C., St Benoit, Antran, S.O. Châtellerault, Dissay, A.S.A. Couronneries, Migné-Auxances,*

(Les 4 lauréats se trouvent parmi ces dix clubs cités)

Petit rappel *: Un club lauréat absent lors de l'A.G. se verra immédiatement déclassé et le club classé immédiatement derrière et présent lors de l'A.G. se verra repêché. (Article 3.1 du règlement)*

Remise du Challenge G. BOULOGNE à Christian SEIGNEURIN et Jean Pierre CHAUMET

Clôture de l'Assemblée générale.

A l'issu de cette matinée l'A.E.F. 86, offre le pot de l'amitié

Comptant vivement sur votre présence, recevez cher(e) collègue mes salutations sportives

S. GROLEAU
Président de l'AEF 86

COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du mercredi 23 octobre 2019
Procès-verbal n° 12

Présidente Mme Maryse MOREAU
Présents MM. Didier DANIEL, Roger GAULT, Gérard MOUSSAC, Jean-Louis OLIVIER et François PAIREMAURE
Excusé MM. Éric MAIOROFF

****

Approbation du PV n° 11 sans modification.

****

ARRETES MUNICIPAUX

Availles en Châtellerault (du 19/10/19 au 20/10/19), Avanton (20/10/19), Beaumont Saint-Cyr (du 19/10/19 au 20/10/2019 – terrain honneur), Benassay (20/10/19), Bonnes (du 19/10/19 au 20/10/19), Cenon sur Vienne (du 19/10/19 au 23/10/19), Cernay (du 19/10/19 au 20/10/19), Champagné-Saint-Hilaire (du 20/10/19 au 24/10/19), Château Larcher (du 20/10/19 au 21/10/19), Châtellerault (20/10/19 – stade municipal), Fleuré (du 19/10/19 au 20/10/19), Jaunay-Marigny (du 19/10/19 au 20/10/19 – terrain du club de Jaunay-Clan), La Chapelle Montreuil (20/10/19), La Roche-Posay (20/10/19), Latillé (20/10/19), Lavoux (20/10/19), Leigné-sur-Usseau (20/10/19), Lusignan (20/10/19), Maillé (20/10/19), Moncontour (20/10/19), Nieuil L'Espoir (du 19/10/19 au 20/10/19 – un seul match sur le terrain honneur), Nouaillé-Maupertuis (20/10/19 – terrain annexe et un seul match sur le terrain honneur), Pleumartin (20/10/19), Rouillé (du 19/10/19 au 20/10/19), Saint-Secondin (20/10/19), Sanxay (20/10/19), Savigny-L'Evescault (20/10/19), Smarves (du 20/10/19 au 22/10/19)

****

SAISON 2019 - 2020 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
D1		1	07/09/19	21685531	Verrières (1)	Chasseneuil St Georges (1)		16/11/19 à 20h
D1		4	20/10/19	21685547	Château Larcher (1)	Buxerolles (2)	Arrêté municipal	17/11/19 à 15h
D1		4	20/10/19	21685548	Fleuré (1)	Ozon(1)	Arrêté municipal	17/11/19 à 15h
D2	A	4	20/10/19	21699473	Availles en Châtellerault (1)	Beaumont St Cyr (2)	Arrêté municipal	17/11/19 à 15h
D2	A	4	20/10/19	21699475	Migné Auxances (2)	Thuré Besse (1)	Match de Coupe de France Féminine	17/11/19 à 15h
D2	A	4	19/10/19	21699477	Cenon sur Vienne (1)	Marigny St Léger (1)	Arrêté municipal	16/11/19 à 20h
D3	A	4	20/10/19	21699738	Châtellerault Portugais (2)	Chasseneuil St Georges (2)	Décision de l'Arbitre	17/11/19 à 15h
D3	A	4	20/10/19	21699743	Leigné sur Usseau (1)	Avanton (1)	Arrêté municipal	17/11/19 à 15h
D3	B	4	20/10/19	21699870	Jaunay Clan (1)	Beaumont St Cyr (3)	Arrêté municipal	17/11/19 à 15h
D3	B	4	20/10/19	21699871	Poitiers Gibauderie (1)	St Savin St Germain (2)	Décision de l'Arbitre	17/11/19 à 15h
D3	B	4	20/10/19	21699872	Biard (1)	Vouillé (1)	Décision de l'Arbitre	17/11/19 à 15h
D4	A	4	20/10/19	21700134	Boivre (2)	Moncontour (1)	Arrêté municipal	17/11/19 à 15h à Benassay
D4	A	4	20/10/19	21700139	Vendelogne (1)	Jaunay Clan (2)	Arrêté municipal	17/11/19 à 15h à Maillé
D4	C	4	20/10/19	21700399	Bonnes (1)	Migné Auxances (3)	Arrêté municipal	17/11/19 à 15h
D4	C	4	20/10/19	21700403	Nouaillé (3)	Vouneuil sous Biard (1)	Arrêté municipal	17/11/19 à 13h15
D4	D	1	07/09/19	21700515	Adriers (1)	Verrières (2)		16/11/19 à 20h
D4	D	4	20/10/19	21700531	Champagné (1)	St Maurice Gençay (1)	Arrêté municipal	17/11/19 à 15h

D5	A	4	20/10/19	21700662	Beuxes (1)	/	Ouzilly (1)	Arrêté municipal	17/11/19 à 15h
D5	B	4	20/10/19	21700794	Availles en Châtellerault (3)	/	Cenon sur Vienne (2)	Arrêté municipal	19/01/20
D5	B	4	20/10/19	21700798	Beaumont St Cyr (4)	/	Ingrandes / Antoigné (3)	Arrêté municipal	27/10/19 à 15h
D5	B	4	20/10/19	21700799	Buxeuil (1)	/	Châtellerault Portugais (3)	Décision de l'arbitre	à fixer
D5	D	4	20/10/19	21701060	Rouillé (2)	/	Vernon (1)	Arrêté municipal	16/11/19 à 20h
D5	D	4	20/10/19	21701062	Croutelle (1)	/	Fleuré (3)	Décision de l'arbitre	à fixer
D5	D	4	20/10/19	21701063	Lavoux-Liniers (1)	/	Mignaloux Beauvoir (3)	Arrêté municipal	à fixer
D5	E	4	20/10/19	21701191	Brion St Secondin (3)	/	Valence en Poitou – Couhé (1)	Arrêté municipal	17/11/19 à 15h
D5	F	4	20/10/19	21701322	Avanton (2)	/	Poitiers Asac (2)	Arrêté municipal	17/11/19 à 15h
D5	F	4	20/10/19	21701324	Latillé (1)	/	Dissay (2)	Arrêté municipal	17/11/19 à 15h
D5	F	4	20/10/19	21701326	Savigny L'Ev. / Pouillé Tercé (1)	/	Montamisé (2)	Arrêté municipal	17/11/19 à 15h à Tercé

D6	A	4	20/10/19	21750021	Moncontour (2)	/	L'Envigne (3)	Arrêté municipal	au plus tard le 15/12/19
D6	C	4	20/10/19	21961839	Montamisé(3)	/	Bonneuil Matours / Archigny (2)	Décision de l'arbitre	au plus tard le 15/12/19
D6	C	4	20/10/19	21961842	Pleumartin La Roche Posay (2)	/	Vicq sur Gartempe (3)	Arrêté municipal	au plus tard le 15/12/19
D6	D	4	20/10/19	21965453	Lavoux-Liniers (2)	/	Dissay (3)	Arrêté municipal	au plus tard le 15/12/19
D6	D	4	20/10/19	21965454	Poitiers Asac (3)	/	Jardres (2)	Décision de l'arbitre	au plus tard le 15/12/19
D6	D	4	20/10/19	21965456	Poitiers Cep (3)	/	Croutelle (2)	Décision de l'arbitre	au plus tard le 15/12/19
D6	F	4	20/10/19	21965968	Nieuil l'Espoir (4)	/	Blanzay (2)	Arrêté municipal	au plus tard le 15/12/19
D6	F	4	20/10/19	21965969	Château Larcher (3)	/	Vivonne (3)	Arrêté municipal	au plus tard le 15/12/19
D6	F	4	20/10/19	21965970	Smarves Iteuil (3)	/	Brion St Secondin (4)	Arrêté municipal	au plus tard le 15/12/19
D6	G	4	20/10/19	21966056	Lusignan (3)	/	Vendelogne (2)	Arrêté municipal	au plus tard le 15/12/19
D6	G	4	20/10/19	21966057	Rouillé (3)	/	Latillé / Béruges (2)	Arrêté municipal	au plus tard le 15/12/19
D6	G	4	20/10/19	21966059	Sanxay (1)	/	Savigny L'Ev. / Pouillé Tercé (2)	Arrêté municipal	au plus tard le 15/12/19

SAISON 2019 - 2020 : MATCHS de CHAMPIONNAT FÉMININ REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes			Motif	à jouer le
Fém D1		3	29/09/19	21819537	St Romans les Melle (1)		Migné Auxances (1)	Match de Coupe de France	à fixer
Fém D1		4	13/10/19	21819544	St Cerbouille (1)		St Romans les Melle (1)	Match de Coupe de France	à fixer
Fém D2	A	4	13/10/1	21818641	Dissay (2)		Mirebeau (1)	Match de Coupe Nouvelle-Aquitaine	Dimanche 24/11/19 à 15h

Dossiers en instance

D4	C	4	19/10/19	21700401	Mazerolles Lussac / Sillars (2)	/	Poitiers 3 cités (3)	Pas de courriel reçu. Pas d'arrêté municipal reçu à ce jour.
D6	B	4	20/10/19	21961519	Usseau (1)	/	Buxeuil (2)	

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention
- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.

Availles en Châtellerault
Beaumont St Cyr
Boivre
Buxerolles
Cenon sur Vienne
Chasseneuil St Georges
Château Larcher
Châtellerault Portugais
Châtellerault SO
Chauvigny
Dissay
Fleuré
Fontaine le Comte
Jardres
La Ferrières Airoux
Latillé
Leigné sur Usseau
Ligugé
Loudun
Lusignan
Marigny St Léger
Mazerolles Lussac / Sillars
Mignaloux Beauvoir
Moncontour
Montmorillon
Naintré
Neuville
Nouaillé
Oyré Dangé
Poitiers 3 cités
Poitiers Gibauderie
Rouillé
Sèvres Anxaumont
St Benoît
St Christophe
St Savin St Germain
Val de Boutonne
Valence en Poitou – Couhé
Verrières
Vicq sur Gartempe

DEPARTEMENTAL 3

Match n° 21699738 : Châtellerault Portugais (2) – Chasseneuil St Georges (2) en poule A du 20/10/19
Courriel, avec rapport, de l'arbitre officiel de la rencontre M. DELCEL Christian (21/10/19 à 9h13)
Match non joué pour terrain impraticable.
Les frais de déplacement de l'arbitre sont à la charge du District.

Match n° 21700006 : Béruges (1) – Fleuré (2) en poule C du 20/10/19
Courriel de confirmation de réserve du club de Béruges (20/10/19 à 19h28)
Réserve sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de Fleuré, pour le motif suivant : des joueurs du club de Fleuré sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.
La commission prend connaissance de la réserve confirmée pour la dire recevable.
Jugeant en premier ressort,
Considérant, après vérification de la feuille de match : Fleuré (1) – St Junien (1) en Coupe Nouvelle-Aquitaine du 13/10/19 qu'aucun joueur inscrit sur la feuille de match de la rencontre en rubrique n'a participé au match de ladite équipe supérieure.
Par ces motifs dit la réserve non fondée et enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match.
Les droits de réserve (38€) seront débités au club de Béruges.
Dossier classé.

DEPARTEMENTAL 5

Match n° 21701061 : Nieuil l'Espoir (3) – St Julien l'Ars (3) en poule D du 20/10/19
Courriel du club de St Julien l'Ars (19/10/19 à 20h57)
2ème forfait de l'équipe de St Julien l'Ars (3) (sans déplacement)
Amende de 31€ au club de St Julien l'Ars.

DEPARTEMENTAL 6

Match n° 21961523 : Vellèches / Leigné (1) – Thuré Besse (3) en poule B du 20/10/19
Courriel du club de Vellèches (20/10/19 à 11h03)
1er forfait de l'équipe de Vellèches / Leigné (1) (sans déplacement de Thuré Besse (3))
Amende de 15€ au club de Vellèches.

Match n° 21961842 : Pleumartin-La Roche Posay (2) – Vicq sur Gartempe (3) en Poule C du 20/10/19
Courriel du club de Vicq sur Gartempe (20/10/19 à 20h54) signalant s'être déplacé à La Roche Posay pour la rencontre en rubrique.
La Commission ne peut que regretter que le club n'ait pas été avisé par le club de Pleumartin La Roche Posay de l'annulation de la rencontre suite à un arrêté municipal.

Match n° 21965457 : Poitiers Baroc (2) – Sèvres Anxaumont (3) en poule D du 20/10/19
Courriel du club de Sèvres Anxaumont (19/10/19 à 12h03)
1er forfait de l'équipe de Sèvres Anxaumont (3) (sans déplacement)
Amende de 15€ au club de Sèvres Anxaumont.

CHAMPIONNAT FÉMININ

La Commission constate encore cette saison que des clubs ne respectent pas les règlements et surtout sur le surclassement des joueuses U16F et U17F.

Rappel du règlement :

Article 26.B des RG de la LFNA
4/ Pour les joueurs U17 et joueuses U17
Les joueurs U17sous réserve de l'application de **l'article 73.2 des RG de la FFF** (surclassement), peuvent participer en Seniors en Compétitions Nationales, Régionales et Départementales, sans restriction de nombres.
Les joueurs U17 peuvent également évoluer dans les compétitions de District.
Les joueuses U17 F sont quant à elles limitées à 2 inscrites sur la feuille de match, d'une compétition régionale ou départementale, dans une équipe SENIORS de son club.
5/ Pour les joueuses U16
Ces joueuses, sous réserve de l'application de **l'article 73.2 des RG de la FFF** (surclassement), peuvent évoluer en Compétitions Nationales Seniors F dans les conditions fixées par le règlement de l'épreuve.
Après avis du Comité de Direction de Ligue, une seule joueuse U16 F inscrite sur la feuille de match pourra évoluer au sein d'une équipe SENIORS de son club évoluant en compétitions régionales ou départementales. Cette disposition ne concerne pas les joueuses U16 F évoluant en Pôle Espoirs ou Pôle d'Entraînement Régional.

Sanctions :
En cas d'infraction à l'une des dispositions prévues aux articles 22 à 26 des présents règlements (LFN-A), le club fautif aura match perdu par pénalité dans le respect des conditions prévues à l'article 171 des Règlements Généraux de la FFF.

**********.

Match n° 21819542 : Valdivienne (1) – La Chapelle Bâton (1) en Départemental 1 du 13/10/19
Courriel du club de La Chapelle Bâton (14/10/19 à 23h27) signalant la blessure (cheville) de la joueuse MANIAGO Melissa n° 8 à la 85ème minute.
Feuille de match rectifiée.
Dossier classé.

Match n° 21818643: Mirebeau (1) – Pays Thénezéen (2) en Départemental 2 poule A du 27/10/19
Courriel du club de Mirebeau (22/10/19 à 11h07) pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.
Demande transmise à la Commission de District d'Arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).
Si la demande peut être satisfaite, l'arbitre sera à la charge du club de Mirebeau.

CHAMPIONNAT FÉMININ U11/U13 (géré par le District 86)

Le dernier match de la phase 1 était fixé au 19/10/19.
Afin de constituer les nouvelles poules (le 24/10/19), les matchs non joués à ce jour sont gelés (match donné perdu à chaque équipe avec 0 point et 0 but).

Courriel du club de Fontaine le Comte (18/10/19 à 12h38)
Pris note de l'engagement, pour la deuxième phase, d'une équipe (1) en entente avec Ligugé.
La Commission demande aux deux clubs de remplir le formulaire d'entente, à recevoir avant le début de la compétition.

Courriel du club des Chamois Niortais (21/10/19 à 10h44)
Pris note de l'engagement, pour la deuxième phase, d'une deuxième équipe.

Courriel GJ VVM Chauvigny (21/10/19 à 18h40)
Pris note du réengagement de son équipe pour la deuxième phase.

Courriel Bocafoot (23/10/19 à 13h43)
Pris note du non engagement de son équipe pour la deuxième phase.

COUPE du POITOU à 11

Courriel du club de Châtellerault SO (19/10/19 à 09h42) souhaitant engager son équipe (2) dans la compétition.
La Commission enregistre cette demande.

Courriel du club de Loudun (19/10/19 à 23h59) souhaitant engager son équipe dans la compétition.
La Commission enregistre cette demande.

Courriel du club de Cenon sur Vienne (19/10/19 à 11h51) indiquant ne plus vouloir participer à la compétition à 11.
La Commission enregistre cette demande.

COUPE JOLLIET-ROUSSEAU

Match n° 22083383 : La Chapelle Viviers (1) – Vouneuil sur Vienne (1) du 12/10/19
Courriels des clubs de La Chapelle Viviers (17/10/19 à 11h58) et Vouneuil sur Vienne (19/10/19 à 20h25).
La Commission établit la feuille de match avec les informations fournies par les clubs.
Dossier classé.

Match n° 22122771 : Châtellerault C9 (1) – Bonneuil Matours / Archigny (1)
Demande du club de Bonneuil Matours (20/10/19 à 19h11) pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.
Demande transmise à la Commission de District d'Arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).

CHALLENGE des RÉSERVES

Match n° 22092367 Loudun (2) – Asm (2) du 12/10/19

La Commission prend note de la décision de la CDA et enregistre le résultat acquis sur le terrain. L'équipe de Loudun (2) est qualifiée pour la suite de la compétition.
Dossier classé.

Match n° 22122790 : Chasseneuil St Georges (2) – Vicq sur Gartempe (2) du 27/10/19
Courriel du club de Vicq sur Gartempe (17/10/19 à 21h19)
Considérant que l'équipe de Chasseneuil St Georges (2) a reçu au tour précédent.
Considérant que l'équipe de Vicq sur Gartempe (2) s'est déplacée au tour précédent.
En conséquence, la rencontre en rubrique est inversée et se déroulera sur le terrain de Vicq sur Gartempe à 15h.
Toutes nos excuses pour ce désagrément.

Match n° 22122796 : Loudun (2) – Cernay St Genest (2) du 27/10/19
En raison de l'occupation du terrain de Loudun, la rencontre en rubrique est fixée à 13h.

CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

Match n° 22084088 : Senillé St Sauveur (2) – La Pallu (3) du 13/10/19
Courriels de confirmation de réserve du club de La Pallu (17/10/19 à 17h55 et 18h30)
Réserve non recevable car non confirmée dans les délais (article 186.1 des RG de la FFF)

Pour information : rappel de l'article 7-6.A du règlement du Challenge Marcel Renaudie.
- Équipes réserves : Les dispositions de l'article 167.2 des RG de la FFF s'appliquent pour les équipes réserves : « ne peut participer à un match de compétition officielle d'une équipe inférieure, le joueur qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle au sens de l'article 118 des RG de la FFF (championnat et coupe) disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle(s)-ci ne joue(nt) pas un match officiel le même jour ou le lendemain. »

CHALLENGE U17 / U18

Match n° 21993923 : Vicq sur Gartempe / St Savin (1) – Antoigné / Châtellerault Portugais / Ingrandes (1) du 19/10/19

Confirmation de Réserve du club de Vicq sur Gartempe (21/10/19 à 09h27).
Réserve d'après match de l'équipe de Vicq sur Gartempe / St Savin pour soupçon de non validation de licence sur la totalité de l'équipe des Portugais Antoigné.
La Commission,
Prend connaissance de la réserve d'après match confirmée.
Jugeant en premier ressort,
Considérant, que la réserve formulée sur la feuille de match par le club de Vicq sur Gartempe comme insuffisamment motivée au regard des dispositions des articles 141.bis et 142 des RG de la FFF.
Considérant, que la transformation de réserve en réclamation ne correspond pas à une confirmation conformément à l'article 186 des RG de la FFF.
Par ces motifs, la Commission dit cette **réserve non recevable.**
Dossier transmis à la Commission des Jeunes pour suite à donner.
Dossier classé.

Pour information : toutes les licences des joueurs inscrits sur la feuille de match étaient valides.

CHALLENGE U 15

Match n° 21939359 : Buxerolles (1) – Chasseneuil St Georges du19/10/19
Évocation
Participation à ce match au sein de l'équipe de Buxerolles (1) d'un joueur (licence n° 2546272888) en état de suspension.
La Commission,
Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :
- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.
Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,
Jugeant en premier ressort,
Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Buxerolles lequel peut formuler ses observations avant le mercredi 06/11/19, terme de rigueur.
Dossier en instance.

ENTENTES

Entente entre équipes :

- Migné Auxances / Neuville (1) en U11 / U13 F

RÉSERVES NON CONFIRMÉES

- Match n° 21700268 : Ozon (2) – Leigné sur Usseau (2) en Départemental 4 poule B du 20/10/19.
- Match n° 21700271 : Bonneuil Matours / Archigny (1) – Availles en Châtellerault (2) en Départemental 4 poule B du 19/10/19.
- Match n° 21700667 : Thuré Besse (2) – Mouterre / 3 Moutiers (1) en Départemental 5 poule A du 20/10/19.
- Match n° 21701327 : Cissé (1) – Jaunay Clan (3) en Départemental 5 poule F du 20/10/19.

DIVERS

Courriels des clubs de Biard, Boivre, Chasseneuil St Georges, Coussay les Bois, Nouaillé, Thouars et Valence en Poitou – Couhé :
Réponses par la messagerie Zimbra.

Courriel du club de Vendelogne :
Pris note

NON UTILISATION de la FEUILLE de MATCH INFORMATISÉE

Rappels :

- En cas d'incident avec la Feuille de Match Informatisée, le rapport FMI (que l'on peut trouver sur le site du District) doit être complété par l'arbitre et les 2 clubs et envoyé avec la feuille de match papier dès le lundi matin suivant la rencontre.

- Les clubs visiteurs doivent transmettre leur composition au plus tard la veille du match.

Rencontres des 19 et 20/10/19

- ***Dossiers en instance* :**

Départemental 5 *:* Match n° 21701058 : Vouneuil sous Biard (2) – Béruges (2) en poule D
Rapport FMI à recevoir avant le 06/11/19.

- ***1er avertissement* :**

Départemental 5 *:* Match n° 21701325 : Chasseneuil St Georges (3) - Vouzailles (1) en poule F, Aucune intervention de la part du club de Vouzailles.

TRANSMISSION TARDIVE ou NON TRANSMISSION de la FMI

Amende de 24€

Rencontres des 19 et 20/10/19

Match n° 21700138 : Coussay (1) – Ceaux la Roche (1) en Départemental 4 poule A
le 21/10/19 à 21h56
Match n° 21700268 : Ozon (1) – Leigné sur Usseau (2) en Départemental 4 poule B
le 21/10/19 à 17h58

FEUILLES DE MATCHS NON PARVENUES

Amende de 24€.

Rencontres des 19 et 20/10/19

Match n° 21961843 : Angloise (1) – Nalliers (2) en Départemental 6 poule C
Match n° 21965762 : Availles Limouzine/Pressac (1) – Charroux Mauprévoir (2) en Départemental 6 poule E

****

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définit à l'article 190 des R.G. de la FFF. accompagné d'un droit d'examen de 81 €.

Prochaine réunion : le mercredi 30 octobre 2019 à 14h, sur convocation.
La présidente, Maryse MOREAU.
Le secrétaire, François PAIREMAURE

Commission de District d'Arbitrage

Réunion restreinte du 16 octobre 2019
PV n° 3

Président : M. Bruno DUPUIS

Présents : MM. Jean-Louis RIDEAU, David PLAINCHAMP, Patrick JALLADEAU

RESERVE TECHNIQUE

Match n° 22092367 Loudun (2) – Asm (2) en Challenge des Réserves du 12/10/19

Loudun (2) – Asm (2) Score : 2 – 2 ; Tirs aux buts : 5 - 4

Arbitre bénévole : VANCHEV Ivan (9602626757)
Arbitres assistants bénévoles : CHAMPION Tanguy (2543325199)
MARSAULT Nicolas (2543091428)

Réserve déposée à la fin du match, après la séance des tirs aux buts.

Intitulé de la réserve :

« Le joueur n°7 du FC Loudun, Monsieur John HEBERT a participé à la séance des tirs aux buts alors que ce joueur était sur le banc des remplaçants à la fin du temps règlementaire. Le règlement ne l'autorise pas»

La réserve a été confirmée par courrier électronique envoyé le dimanche 13 octobre 2019 à 9h46 ;

La Commission de District d'arbitrage **DECLARE LA RESERVE RECEVABLE EN LA FORME.**

Après étude de la réserve :

Attendu que la réserve a été déposée après-match et non sur le fait contesté (confirmé par les clubs de Loudun et de l'ASM (courriels du 16/10/19)

Par ce motif, la commission de District d'arbitrage déclare la réserve non fondée et transmet le dossier à la Commission Départementale Sportive Litiges et Contentieux du District de la Vienne pour **HOMOLOGATION** du résultat.

******

Le Président,
Bruno DUPUIS

Le Secrétaire de séance,
David PLAINCHAMP

COMMISSION JEUNES

Réunion du jeudi 24 octobre 2019
Procès-verbal n° 8

Président M. Philippe BARRITAULT
Présents Mme Françoise BERTON, MM. Jean Pierre BERNARD, Sébastien GAGNAIRE et Jean Paul PINTAULT
Excusé Mme Sylvie TESSEREAU et M. Christian SAVIGNY

****
Approbation du PV n° 7 sans modification
****

RAPPEL

Les feuilles de matchs doivent comporter le nom et numéro de licence de l'éducateur et de l'arbitre (même bénévole).

Lorsqu'un arrêté municipal est posé, le club recevant doit prévenir l'arbitre officiel de la rencontre. Les coordonnées figurent sur Footclubs.

ARRETES MUNICIPAUX

Availles en Châtellerault (du 19/10/19 au 20/10/19), Beaumont Saint-Cyr (du 19/10/19 au 20/10/2019 – terrain honneur), Bonnes (du 19/10/19 au 20/10/19), Cenon sur Vienne (du 19/10/19 au 23/10/19), Cernay (du 19/10/19 au 20/10/19), Fleuré (du 19/10/19 au 20/10/19), Jaunay-Marigny (du 19/10/19 au 20/10/19 – terrain du club de Jaunay-Clan), Nieuil L'espoir (du 19/10/19 au 20/10/19 – un seul match sur le terrain honneur), Rouillé (du 19/10/19 au 20/10/19).

MATCHS REMIS

Cat.	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer avant le
U17/U18	D1	0	3	28/09/19	21884994	Ligugé/Sm-lt/Fo (2)	Availles en Châtellerault (1)	Coupe Régionale U17	02/11/19
U17/U18	D1	0	3	28/09/19	21884995	Gj Vallées du Miosson (1)	Poitiers 3 Cités (1)	Coupe Régionale U17	02/11/19
U17/U18	D1	0	3	28/09/19	21884996	Gj Foot Sud 86 (1)	Montamisé/Sèvres (1)	Coupe Gambardella	02/11/19
U17/U18	D2	A	1	28/09/19	22040993	St Benoît (1)	Jaunay-Clan (1)	Coupe Gambardella	02/11/19
U17/U18	D2	A	3	12/10/19	22041001	St Benoît (1)	Pays de l'Ouin (1)	Accord des clubs	26/10/19
U17/U18	D2	B	1	28/09/19	22041021	Emf/Augé/SteEanne (1)	Montmorillon (1)	Coupe Gambardella	02/11/19
U17/U18	D2	B	1	28/09/19	22041022	Gj Val de Vonne (1)	Gj Val de Boutonne (1)	Coupe Gambardella	02/11/19
U17/U18	D2	C	2	05/10/19	22041051	Poitiers Asac / St Eloi (1)	Vicq/St Savin (1)	Accord des clubs	02/11/19
U17/U18	D2	D	1	28/09/19	22041075	Boivre (1)	Gj 3 Vallées 86 (1)	Coupe Régionale U17	02/11/19
U15	D2	B	1	28/09/19	22041134	Naintré (1)	Poitiers St Eloi (1)	Engagement tardif	02/11/19
U15	D2	E	1	28/09/19	22041217	Poitiers Asac (2)	Gj VVM-Chauvigny	Engagement tardif	02/11/19
U15	D2	E	2	05/1019	22041219	Chasseneuil-St Georges (1)	Poitiers Asac (2)	Engagement tardif	06/11/19 Chasseneuil 17h
U13	D1		1	14/09/19	21885077	Ligugé/Smarves-lteuil (1)	Stade Poitevin (1)	Décision Commission Sportive	02/11/19
Challenge U17/U18		A	2	19/1019	21993929	Dissay/Beaumont (1)	Availles en Châtellerault (2)	Arrêté municipal	02/11/19
Challenge U17/U18		C	2	19/10/19	21993918	Jaunay-Clan (1)	La Pallu/Cernay-St Genest (1)	Arrêté municipal	à jouer avant le 14/12/2019
Challenge U15		A	2	19/10/19	21993936	Availles en Châtellerault (1)	Loudun (2)	Arrêté municipal	02/11/19
Challenge U15		C	2	19/10/19	21993947	La Pallu/Cernay-St Genest (1)	Beaumont/Dissay (1)	Arrêté municipal	02/11/19
Challenge U15		G	2	19/10/19	21993972	Poitiers Cep (1)	Poitiers 3 Cités (1)	Décision de l'arbitre	02/11/19

Festival Foot U13	G	1	19/10/19	/	Availles en Châtellerault (1) - Cenon sur Vienne (1)	Arrêté municipal	02/11/19
Festival Foot U13	J	1	19/10/19	/	Buxerolles (1) - Poitiers 3 Cités (1) - Poitiers Asac (1) - Poitiers St Eloi (1)	Décision de l'arbitre	02/11/19
Festival Foot U13	K	1	19/10/19	/	L'Envigne (1) - Migné-Auxances (1) - Naintré (1)	Décision de l'arbitre	02/11/19
Challenge U11	E	1	19/10/19	/	Cenon sur Vienne (1) - Cernay-St Genest (1) - Châtellerault SO (1) - Gj Avenir 86 (2)	Décision de l'arbitre	02/11/19
Challenge U11	F	1	19/10/19	/	Beaumont/Marigny (2) - Châtellerault Portugais (2) - Jaunay-Clan (1) - Quinçay/Béruges (1)	Décision de l'arbitre	02/11/19
Challenge U11	G	1	19/10/19	/	Bonneuil/Vouneuil (2) - Châtellerault SO (5) - Naintré (1) - Stade Poitevin (2)	Décision de l'arbitre	02/11/19
Challenge U11	I	1	19/10/19	/	Buxerolles (1) - Chasseneuil St Georges (1) - La Pallu (1)	Décision de l'arbitre	02/11/19
Challenge U11	K	1	19/10/19	/	Châtellerault SO (4) - Loudun (2) - Naintré (2) - Poitiers Asac (1)	Décision de l'arbitre	02/11/19
Challenge U11	R	1	19/10/19	/	Cissé (1) - Gj Vallées du Miosson (5) - Ligugé/Smarves-Iteuil (1) - Poitiers St Eloi (1)	Décision de l'arbitre	02/11/19
Challenge U11	T	1	19/10/19	/	Gj Val de Vonne (1) - Ligugé/Smarves-Iteuil (3) - Sud Vienne Région de Couhé (1)	Décision de l'arbitre	02/11/19

Les rencontres remises au 2 novembre 2019 pourront se jouer avant, avec l'accord des 2 clubs.

CHAMPIONNAT U17/U18

Feuille de Match Informatisée

Match n° 22041027 : Lezay (1) – Sud Vienne Région de Couhé (1) en Départemental 2 poule B du 12/10/19
Non-utilisation de la FMI.
Courriels du club de Lezay et de M. Jérôme BETIN, arbitre officiel de la rencontre
Envoi tardif de la FMI.
Dossier classé

Courriel du club de Gj Avenir 86 qui souhaite engager une 2ème équipe.
La Commission enregistre l'engagement tardif, à compter de ce jour, de l'équipe de **Gj Avenir 86 (2)** qui sera intégrée **en Départemental 2 poule C**
Cette équipe débutera la compétition le 09/11/19 contre l'équipe de Chasseneuil St Georges (1).
Compte tenu de l'engagement tardif, les résultats obtenus contre cette équipe ne seront pas enregistrés. Les matchs en retard ne seront pas rattrapés.

CHALLENGE U17/U18

Match n° 21993923 : Vicq/St Savin (1) – Antoigné/Chat Port/Ingrandes (1) en poule B du 19/10/19
Réserve du club de Vicq sur Gartempe.
Dossier transmis à la Commission Sportive Litiges et Contentieux.
Dossier en instance

Courriel du club de Vicq
Bris de lunettes du joueur n° 7 de l'équipe de Vicq/St Savin (1).
Feuille de match modifiée
Dossier classé

Match n° 21993924 : Naintré (2) – Ozon (1) en poule B du 19/10/19
Forfait général de l'équipe d'Ozon (1) (sans déplacement)
Amende de 20€ (2x10€ au club d'Ozon)

Feuille de Match Informatisée

Match n° 21993893 : Château Larcher/Vivonne (1) – Jaunay-Clan (2) en poule G du 19/10/19
Non utilisation de la FMI. Feuille de match papier et rapport FMI reçus.
Préparation et chargement des données du match non effectués par le club de Château Larcher.
1er avertissement à l'équipe de Château Larcher/Vivonne (1).
Dossier classé.

CHAMPIONNAT U 15

Feuille de Match Informatisée

Match n° 22041114 : L'Envigne (1) – Gj Avenir 86 (2) en Départemental 2 poule A du 12/10/19
Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis par les deux clubs.
Dysfonctionnement de l'application.
Dossier classé

CHALLENGE U15

Match n° 21993947 : La Pallu/Cernay-St Genest (1) – Beaumont/Dissay (1) en poule C du 19/10/19
Arrêté municipal sur le terrain de Cernay. Arbitre non prévenu.
Les frais de déplacement de M. Goulwen LHERAUD, arbitre officiel de la rencontre (soit 24,86€) seront débités au club de La Pallu pour être crédités à l'intéressé.

Match n° 21993948 : Ozon (1) – St Savin/Vicq (2) en poule C du 19/10/19
Forfait général de l'équipe d'Ozon (1) (sans déplacement)
Amende de 20€ (2x10€ au club d'Ozon)

Match n° 21993954 : Gj Avenir 86 (2) – Gj Cap Ouest/Qu/Vo/Be (1) en poule D du 19/10/19
1er forfait de l'équipe de Gj Avenir 86 (2) (sans déplacement de l'équipe de Gj Cap Ouest/Qu/Vo/Be (1)
Amende de 10€ au club de Gj Avenir 86.

CHALLENGE U17/U18 et U15 à 8

L'engagement des équipes en challenge U17/18 et U15 à 8 se fera à compter du 2 décembre 2019.

U13

Match n° 21885077 : Ligugé (1) – Stade Poitevin (1) en Départemental 1 du 14/09/19
La Commission prend note de la décision de la Commission Sportive Litiges et Contentieux qui donne le match en rubrique à rejouer et fixe la date au samedi 02/11/19.

FESTIVAL FOOT U13

Plateau A
Forfait de l'équipe de Châtellerault Portugais (1). Amende de 10€ au club de Châtellerault Portugais.

Plateau B
Feuille de résultats et feuilles de licences non reçues
La Commission demande aux clubs des informations sur le déroulement du plateau.

Poule G
Forfait de l'équipe d'Ozon (1). Amende de 10€ au club d'Ozon.
Forfait de l'équipe de Senillé-St Sauveur (1). Amende de 10€ au club de Senillé-St Sauveur

Ne pourront participer aux plateaux reportés au 02/11/19 les clubs ayant fait forfait le 19/10/19

G 02/11/19
AVAILLES EN CHÂTELLERAULT (1)
CENON SUR VIENNE (1)
OZON (1) *forfait*
SENILLE-ST SAUVEUR *forfait*

J 02/11/19
BUXEROLLES (1)
POITIERS 3 CITES (1)
POITIERS ASAC (1)
POITIERS ST ELOI (1)

K 02/11/19
L'ENVIGNE (1)
MIGNE AUXANCES (1)
NAINTRE (1)

RENCONTRES U11

2ème phase

En rouge, les modifications sur la composition des poules suite aux observations de plusieurs clubs.

Départemental 1

POULE A
SO Châtellerault 1
Migné A. 1
Montmorillon 1
Port. Châtellerault 2
GJ Miosson 1
Valdivienne 1

POULE B
SO Châtellerault 2
Stade Poitevin 2
Saint Benoit 1
Mirebeau 1
GJ Val de Vonne 1
Vouneuil / Biard 1

POULE C
Port. Châtellerault 1
Stade Poitevin 1
Montamisé - Sèvres 1
So Châtellerault 3
GJ VVM Chauvigny 1
Buxerolles 1

Départemental 2

POULE A
Neuville 1
Jaunay Clan 2
Poitiers 3 Cités 1
Stade Poitevin 3
Beaumont - Marigny 1
Poitiers ASAC 1

POULE B
Antoigné Ingrandes 1
Vicq St Savin 1
GJ Avenir 86 1
So Châtellerault 4
Bonneuil Vouneuil 1
Loudun 1

POULE C
Jaunay Clan 1
Naintré 1
Vouillé 1
Poitiers Asac 2
Quinçay/Béruges 1
La Pallu 1

POULE D
Saint Benoit 2
GJ 3 Vallées 1
GJ Miosson 3
VVM Chauvigny 5
Adriers Usson Isle 1
BRI/STM/FER/CHA/SOM 1

POULE E
VVM Chauvigny 4
Ligugé Smarves Iteuil 1
GJ Vallée Miosson 4
Vivonne/ Chât. Larcher 1
Montamisé Sèvres 2
Poitiers CEP 1892 1

POULE F
GJ Foot Sud 86 1
Sud Vienne Région de Couhé 1
Fontaine le Comte 1
GJ Val de Vonne 2
GJ Vallée du Miosson 2
Poitiers CEP 1892 2

Départemental 3

POULE A
ASM 1
Mirebeau 2
Loudun 2
Vendelogne 1
Nord Vienne/Samm.1
Les 3 Moutiers 1

POULE B
GJ Avenir 86 2
Migné A. 3
Dissay 1
Chasseneuil St Georges 1
Cernay St Genest 1
SO Châtellerault 5

POULE C
Cenon 1
Buxerolles 2
Envigne 1
Port. Châtellerault 3
St Gervais 1
Ozon 1

POULE D
Neuville 2
Migné Auxances 2
Ligugé Smarves Iteuil 3
Poitiers 3 Cités 2
Quinçay/Béruges 2
La Pallu 2

POULE E
Naintré 3
GJ Cap Ouest 1
Montamisé Sèvres 3
Beaumont Marigny 2
Bonneuil Vouneuil 2
Champigny 1

POULE F
GJ Vallée Miosson 5
Cissé 1
Vouneuil / Biard 2
Fontaine le comte 2
Vivonne Chat. Larcher 2

POULE G
Poit. St Eloi 1
Dissay 2
Gj VVM Chauvigny 3
Latillé Boivre 1
GJ Cap Ouest 2
FC Beaulieu (1)

POULE H
GJ VVM Chauvigny 2
GJ Foot Sud 86 2
Montmorillon 3
Saulgé Lathus La Trim. 1
Vicq St Savin 2
BRI/SM/FER/CHA/SOM 2

POULE I
Sud Vienne RC 2
Ligugé Smarves Iteuil 2
GJ VVM Chauvigny 6
Montmorillon 2
GJ 3 Vallées 86 2
GJ Foot Sud 86 3

CHALLENGE U11

Plateau B
Forfait de l'équipe de Champigny (1). Amende de 10€ au club de Champigny

Plateau C
Forfait de l'équipe des Trois Moutiers (1). Amende de 10€ au club des Trois Moutiers

Plateau I
Forfait de l'équipe d'Ozon (1). Amende de 10€ au club d'Ozon.

Plateau J
En application de l'article 12 du règlement des compétitions de jeunes, le forfait d'une équipe entraîne pour la journée considérée le forfait des équipes inférieures du club de la même catégorie d'âge.
Par conséquent, l'équipe de Gj Vallée Vienne et Moulière – Chauvigny (5) est déclarée forfait.

Plateau Q
Forfait de l'équipe de St Benoît (2). Amende de 10€ au club de St Benoît
Forfait de l'équipe de Vouneuil sous Biard (2). Amende de 10€ au club de Vouneuil sous Biard.

Plateau T
Forfait de l'équipe de Gj Vallées du Miosson (6). Amende de 10€ au club de Gj Vallées du Miosson.

Plateau U
Forfait de l'équipe de Gj Vallée Vienne et Moulière - Chauvigny (4). Amende de 10€ au club de Gj Vallée Vienne et Moulière – Chauvigny

Plateau W
Feuille de résultats et feuilles de licences non reçues
La Commission demande aux clubs des informations sur le déroulement du plateau.

Plateau Z

Forfait de l'équipe de Gj Foot Sud 86 (3). Amende de 10€ au club de Gj Foot Sud 86.

Ne pourront participer aux plateaux reportés au 02/11/19 les clubs ayant fait forfait le 19/10/19

E 02/11/19
CENON SUR VIENNE (1)
CERNAY-ST GENEST (1)
CHÂTELLERAULT SO (1)
GJ AVENIR 86 (2)

F 02/11/19
BEAUMONT/MARIGNY (2)
CHATELLERAULT PORTUGAIS (2)
JAUNAY CLAN (1)
QUINCAY / BERUGES (1)

G 02/11/19 Vouneuil sur Vienne
BONNEUIL/VOUNEUIL (2)
CHÂTELLERAULT SO (5)
NAINTRE (1)
STADE POITEVIN (2)

I 02/11/19 Chasseneuil (terrain annexe)
BUXEROLLES (1)
CHASSENEUIL-ST GEORGES (1)
LA PALLU (1)
OZON (1) *forfait*

K 02/11/19
CHÂTELLERAULT SO (4)
LOUDUN (2)
NAINTRE (2)
POITIERS ASAC (1)

R 02/11/19
CISSE (1)
GJ VALLEES DU MIOSSON (5)
LIGUGE / SMARVES-ITEUIL (1)
POITIERS ST ELOI (1)

T 02/11/19 Smarves (terrain annexe)
GJ VAL DE VONNE (1)
GJ VALLEES DU MIOSSON (6) *forfait*
LIGUGE / SMARVES-ITEUIL (3)
SUD VIENNE REGION DE COUHE (1)

U7 U9

RAPPEL : La pratique du football même en U7/U9 nécessite d'être licencié.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Amende de 12€ par feuille de match manquante

Rencontres du 19/10/2019

Antoigné/Ingrandes (1) – SO Châtellerault (2) – Gj Avenir 86 (1) – Mirebeau (1) en Festival Foot U13 poule B
Buxerolles (2) – Gj Vallée Vienne et Moulière – Chauvigny (1) – Montamisé/Sèvres (3) – Poitiers Asac (2) en Challenge U11

****

Prochaine réunion : jeudi 7 Novembre 2019 à 17h, sur convocation

Le Président, Philippe BARRITAULT
Le Secrétaire de séance, Sébastien GAGNAIRE

INFORMATIONS DIVERSES

Détection U14 Filles – Convocation officielle

Stage DETECTION U14 FILLES

CONVOCATION OFFICIELLE

À l'attention de TOUTES les jeunes joueuses nées en 2006

VENDREDI 1er NOVEMBRE 2019 de 14h à 17h au stade municipal de JAUNAY-CLAN

(Avenue Gérard Girault – 86130)

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique organisent un rassemblement à destination de l'ensemble des jeunes joueuses nées en 2006.

A l'issue de ce stage, une vingtaine de joueuses seront convoqués pour participer au « **CENTRE de PERFECTIONNEMENT SPORTIF »** mis en place cette saison.
Les « Centres de Perfectionnement Sportifs » **(C.P.S)** sont des séances d'entraînements supplémentaires et complémentaires de celles effectuées en club.

Pour ce rassemblement, chaque joueuse devra se munir **:**

- **de son équipement complet de footballeuse**
- **d'un ballon (taille 5) bien gonflé**
- **de l'autorisation parentale ci-jointe**
- **d'une gourde**

En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT au numéro suivant : 06.44.28.33.94
(M. Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique 86)

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

AUTORISATION PARENTALE

PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél : E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**
(Rayer les mentions inutiles)

Autorise (Nom et Prénom de la joueuse) :

- **A PARTICIPER pour la saison 2019-2020 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.**
- **J'AUTORISE le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.**
- **JE CERTIFIE que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. Si OUI, préciser :**
- **J'AUTORISE également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.**

Fait à :

Le :

Signature :

ATTENTION :
ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable dès le premier jour du stage.

DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –
Mail : DISTRICT@FOOT86.FFF.FR – Site Internet : https://foot86.fff.fr/

Formation Initiale d'Arbitres 2019/2020

NOVEMBRE 2019

- **FIA MINEURS** : TARTAS (40) – du jeudi 31/10 au samedi 02/11/2019
- **FIA** : BUGEAT (19) – du vendredi 01 au dimanche 03/11/2019
- **FIA** : PUYMOYEN (16) – du vendredi 08 au dimanche 10/11/2019
- **FIA** : GRANCHER (23) – du samedi 09 au lundi 11/11/2019
- **FIA** : LE HAILLAN (33) – du vendredi 15 au dimanche 17/11/2019
- **FIA** : PAU (64) – du vendredi 22 au dimanche 24/11/2019
- **FIA** : POITIERS (86) – du vendredi 29/11 au dimanche 01/12/2019

DECEMBRE 2019

- **FIA** : BUGEAT (19) – du vendredi 06 au dimanche 08/12/2019
- **FIA** : TARTAS (40) – du vendredi 13 au dimanche 15/12/2019
- **FIA** : LE HAILLAN (33) – du vendredi 13 au dimanche 15/12/2019
- **FIA** : LE TEMPLE (47) – du vendredi 27 au dimanche 29/12/2019

JANVIER 2020

- **FIA MINEURS** : LE HAILLAN (33) – du jeudi 02 au samedi 04/01/2020
- **FIA** : POITIERS (86) – du vendredi 03 au dimanche 05/01/2020
- **FIA** : PUYMOYEN (16) – du vendredi 10 au dimanche 12/01/2020
- **FIA** : LIMOGES (87) – du vendredi 10 au dimanche 12/01/2020
- **FIA** : MARSAC SUR L'ISLE (24) – du vendredi 17 au dimanche 19/01/2020
- **FIA** : LE HAILLAN (33) – du vendredi 24 au dimanche 26/01/2020
- **FIA** : TARTAS (40) – du vendredi 24 au dimanche 26/01/2020

Formations Modulaires 2019/2020

CALENDRIER DES FORMATIONS D'EDUCATEURS
Secteur VIENNE – Saison 2019 / 2020

Formations Modulaires

Module U13 (16 heures)
Les 20 et 21 septembre 2019 – à définir
2 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

Module U15 (16 heures)
Les 27 et 28 septembre 2019 – à définir
2 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

Module U9 (16 heures)
Les 18 et 19 octobre 2019 – à définir
2 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

Module U11 (16 heures)
Les 21 et 22 octobre 2019 – à définir
2 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

Module U6/U7 (8 heures)
Le 30 octobre 2019 – à définir
8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

Module Seniors (16 heures)
Les 24 et 25 janvier 2020 – à définir
2 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

Module U17/U19 (16 heures)
Les 04 et 05 mars 2020 – à définir
2 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS

Module U11 (16 heures)
Les 06 et 07 mars 2020 – à définir
2 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

Module U17/U19 (16 heures)
Du 07 au 11 avril 2020 – à définir
Mardi et Vendredi : 18h-22h ; Samedi : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS

Module U6/U7 (8 heures)
Le 18 avril 2020 – à définir
8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE

FORMATIONS

FORMATIONS 2019-2020

CALENDRIER DES FORMATIONS D'EDUCATEURS Secteur VIENNE – Saison 2019 / 2020

Module U13 (16 heures)
Les 15 et 16 mai 2020 – à définir
2 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS– François JOSSE

Module U15 (16 heures)
Les 22 et 23 mai 2020 – à définir
2 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS– François JOSSE

Module U9 (16 heures)
Les 12 et 13 juin 2020 – à définir
2 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS– François JOSSE

Formations Complètes

CFF3 (32 heures)
Du 20 au 23 août 2019 – à définir
4 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS

CFF1 (32 heures)
Du 27 au 30 août 2019 – à définir
4 jours : 8h30-17h30
Encadrement : François JOSSE

CFF2 (32 heures)
Du 25 au 28 février 2020 – à définir
4 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

Modules Complémentaires

FORMATION ANIMATRICE (6 heures)
Le 29 octobre 2019 – à définir
8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS

MODULE PROJET ASSOCIATIF (16 heures)
Du 02 au 09 décembre 2019 – à définir
Lundi 2 et Lundi 9 : 18h-22h ; Vendredi 6 : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

MODULE SANTE (16 heures)
Les 07 et 08 janvier – à définir
2 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

MODULE SECURITE (16 heures)
Les 14 et 15 janvier 2020 – à définir
2 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE

FORMATIONS

FORMATIONS 2019-2020

CALENDRIER DES FORMATIONS D'EDUCATEURS Secteur VIENNE – Saison 2019 / 2020

MODULE FUTSAL DECOUVERTE (8 heures)
Le 18 janvier 2020 – à définir
8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS – Bruno DAUDIN

MODULE SPORTIF ET EDUCATIF (16 heures)
Les 31 janvier et 1er février 2020 – à définir
2 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

MODULE ARBITRAGE (16 heures)
Les 10 et 11 février 2020 – à définir
2 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS – Séverin RAGER

MODULE DECOUVERTE GARDIEN DE BUT (16 heures)
Les 21 et 22 février 2020 – à définir
2 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS

FORMATION ANIMATRICE (6 heures)
Le 1er juin 2020 – à définir
8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS

MODULE DECOUVERTE BEACH SOCCER (8 heures)
Les 27 juin 2020 – à définir
8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS

Certifications

CERTIFICATION CFF3 (8 heures)
Le 11 novembre 2019 – à définir
8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

CERTIFICATION CFF1 (8 heures)
Le 07 décembre 2019 – à définir
8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

CERTIFICATION CFF2 (8 heures)
Le 14 décembre 2019 – à définir
8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

CERTIFICATION CFF2 (8 heures)
Le 13 avril 2020 – à définir
8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

CERTIFICATION CFF1 (8 heures)
Le 8 mai 2020 – à définir
8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

CERTIFICATION CFF3 (8 heures)
Le 21 mai 2020 – à définir
8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE

FORMATIONS

FORMATIONS 2019-2020

CALENDRIER DES FORMATIONS D'EDUCATEURS
Secteur VIENNE – Saison 2019 / 2020

Formations continues

FORMATION CONTINUE BMF/BEF (16 heures)

Les 20 et 21 décembre 2019– à définir

2 jours : 8h30-17h30

Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE